

Services d'accès aux soins de Seine-Saint-Denis.



Pour qui ?

Pour les patientes ayant composé le 15 ayant besoin d'être consultées par une sage femme.



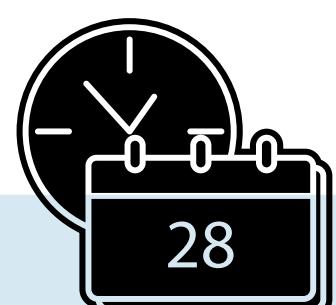
Pourquoi ?

Pour orienter ces patientes vers une consultation de sage femme à proximité de leur domicile dans les 24 h.



Quand ?

- En semaine du lundi au vendredi de 8h à 20h;
- Le samedi de 8h à 12h.



Où ?

Sur la Seine-Saint-Denis avec les structures territoriales comme les CPTS, les centres de santé ou auprès des **sages femmes volontaires***.



- Majoration de 15€ par consultation en cotant SNP (dans la limite de 20/semaine).



Mail : Ps93.sas@gmail.com

Téléphone : 07-88-77-54-17